

<p style="text-align: center;">Compte-rendu du Conseil d'Administration du Collège Albert Camus du 09 février 2023</p>

**Le conseil d'administration s'est tenu sous la présidence de Monsieur
Lhommeau-Retailleau, principal**

Étaient présents :

M. KAMINSKA, gestionnaire, Mme GACE, Conseillère principale d'éducation, Madame PEZAVANT, Agent d'accueil, Mme LEHOULT, secrétaire de direction

Représentants des personnels enseignants (7) : M. MIFFRE, Mme PEYNAUD, Mme SAURON, M. MIDAVEN, Mme FRATONI, Mme PROISY, Mme JARREAUD.

Représentants des parents d'élèves (4) : Mme FARGETTON (API), Mme NOUZEILLES (API), Mme ROBELIN (FCPE) ; Mme HAUT-PITSOS (FCPE)

Représentants d'élèves (2) : Jeanne ROBELIN, Anna RIVOAL

Représentant de la mairie : Mme MOULIN-BERTIN

Conseil départemental : M. REVILLON

Mme FRATONI et M. MIDAVEN sont désignés secrétaires de séance.

La séance est ouverte à 18h00 – Quorum atteint

18h17 : arrivée de Mme HAUT-PITSOS (FCPE)

1) Approbation de l'ordre du jour (pour vote)

Vote : adoption à l'unanimité

2) Compte-rendu du C.A. du 24/11/2022 (pour vote)

Vote : adoption à l'unanimité

3) DHG 2022/2023 (pour vote)

C'est l'acte fondateur pour la préparation de la rentrée 2023-2024. 654 élèves sont prévus pour l'an prochain, contre 662 actuellement. Une forte baisse des effectifs au global conduit à modifier la structure : passage de 6 à 5 divisions pour le niveau 3ème. Les autres niveaux seront à 6 divisions (avec une moyenne de 28,4 élèves par classe)

Le calcul de la dotation s'effectue avec 26h et 3h de marge par classe. Il faut également tenir compte des heures statutaires et des 21 h pour l'ULIS. Une bonification est donnée en fonction de l'IPS (indice de positionnement social) et des effectifs. L'IPS pour l'établissement est élevé : 140 (100 pour un établissement "moyen").

La DHG se décompose en HP (646) + HSA (64) + IMP (10) (TOTAL : 710 h). Elle est en augmentation de 4h par rapport à l'an dernier.

Le collège est situé dans la typologie 6 (dans le bas de la catégorie 6). L'effectif global est utilisé dans le calcul de la DHG globale.

Le collège est considéré comme un établissement de grande taille.

La répartition des heures se fait sur la base des 710 h et en priorité en respectant les heures réglementaires de chacune des disciplines.

Annonces du ministre

-1h de soutien en 6ème en français et en maths

- Groupes interclasses
- Soutien ou approfondissement
- Effectifs variables et modulables
- Diagnostic à partir des évaluations nationales
- Intervention des Professeurs des écoles

- suppression de la techno en 6ème donc 3h en sciences au lieu de 4

- 2h de devoirs faits obligatoires pour tous les élèves en 6ème

Présentation du tableau DHG 2022_2023 CA avec la répartition horaire par discipline :

Niveau	6ème		5ème		4ème		3ème		HSTAT	LCA	Projet	Total	Besoins
Effectifs	163		173		169		149					654	
Divisions	6		6		6		5					23	
E/C	27,2		28,8		28,2		29,8					28,4	
	H/C	Total	H/C	Total	H/C	Total	H/C	Total					
Français	4,5	27	4,5	27	4,5	27	4	20		5		106	123
	1,5	9			0,5	3	1	5				17	
Maths	5	30	3,5	21	3,5	21	3,5	17,5				89,5	106,5
	0,5	3	0,5	3	1	6	1	5				17	
HGEC	3	18	3	18	3	18	3,5	17,5				71,5	74,5
					0,5	3						3	
ANGL LV1	4	20	3	18	3	18	3	15				71	
			0,5	3								3	77
ANGL Bil		3										3	
ALL LV2	3	3	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5				11,5	11,5
	1	1											
Italien			2,5	2,5	2,5	5	2,5	2,5				10	10
ESP LV2			2,5	10	2,5	10	2,5	10				30	30
SVT	1,5	9	1,5	9	1,5	9	1,5	7,5	2			36,5	45
			0,5	3	0,5	3	0,5	2,5				8,5	
PHY-CH	1,5	9	1,5	9	1,5	9	1,5	7,5	2			36,5	45
			0,5	3	0,5	3	0,5	2,5				8,5	
Techno			1,5	9	1,5	9	1,5	7,5				25,5	28,5
			0,5	3								3	
EPS	4	24	3	18	3	18	3	15	12			87	91,5
		4,5										4,5	
Arts Pla.	1	6	1	6	1	6	1	5				23	23
Ed. Musicale	1	6	1	6	1	6	1	5				23	23
ULIS									21			21	21
TOTAL	31,5	172,5	33,5	171	34	176,5	34	147,5	DGH			709,5	710

*Tout ce qui est indiqué en rouge est un choix de renforcement des moyens (création de ½ grp). (1 = 1h de ½ grp par semaine // 0,5 = 1h de ½ grp en quinzaine).

Présentation du tableau de l'apport par discipline :

SERVICES	APPORT												TOTAL	BESOINS	ECART	HSA	BMP
	TEMPS PLEINS						TEMPS PARTIELS										
	15h		18h		20h		12h		14,4h		16h						
nbre de postes	sous-total heures	nbre de postes	sous-total heures	nbre de postes	sous-total heures	nbre de postes	sous-total heures	nbre de postes	sous-total heures	nbre de postes	sous-total heures						
LETTRES MODERNES		4	72									72	108	123	15	15	0
LETTRES CLASSIQUES		2	36									36					
MATHS	1	15	5	90									105	106,5	1,5	1,5	0
HGEMC			4	72									72	74,5	2,5	2,5	
ANGLAIS			4	72									72	77	5	5	0
ALLEMAND			1	18									18	11,5	-6,5	0	-6,5
ITALIEN													0	10	10	0	10
ESPAGNOL			1	18									18	30	12	4,5	7,5
SVT			2	36									36	45	9	3	6
PHYSIQUE-CHIMIE	1	15	1	18									33	45	12	4	8
TECHNO			1	18									18	28,5	10,5	4,5	6
EPS	1	17			2	40					1	16	73	91,5	18,5	10,5	8
EDUCATION MUSICALE	1	15											15	23	8	8	0
ARTS PLASTIQUES			1	18									18	23	5	5	0
ULIS													0	21	21	0	21
N/S													0,5	0,5	0	0,5	
	4	62	26	468	2	40	0	0	0			16	586,5	710	123,5	64	80

Le vote porte sur le nombre de postes d'enseignants.

Au regard du solde restant des heures de technologie 10,5 h, il est envisageable de ne pas maintenir ce poste. Un enseignant du collège des vallées viendra effectuer le complément de service.

Vote pour la suppression d'un poste en technologie : **adoption à l'unanimité**

Vote de la ventilation de la DHG : **adoption à l'unanimité**

4) convention atelier chant (pour vote)

Club animé par Myriam BAOU. Fonctionne depuis le mois de septembre et est pris en charge par le FSE depuis la rentrée.

Coût global pour les séances : 990 €

Vote : adoption à l'unanimité

5) Répartition BOP 141 (sous réserve)
(Subvention de manuels et droit de reprographie)

Subvention de 1224 € pour le droit de reprographie

Vote : adoption à l'unanimité

6) Don FSE (1500 Vendée/ 1500 Morillon / 650 Strasbourg / Bruxelles) 1 vote par don

Vote pour le don pour le voyage Vendée (5C et 5D) : **adoption à l'unanimité**

Vote pour le don pour le voyage Morillon (5E et 5F) : **adoption à l'unanimité**

Vote pour le don pour le voyage Strasbourg / Bruxelles (3A): **adoption à l'unanimité**

7) DBM

Prélèvement sur le fond de roulement de 4 906 € pour financer la part accompagnateurs de voyages.

Vote : adoption à l'unanimité

8) Questions diverses

Pas de questions diverses